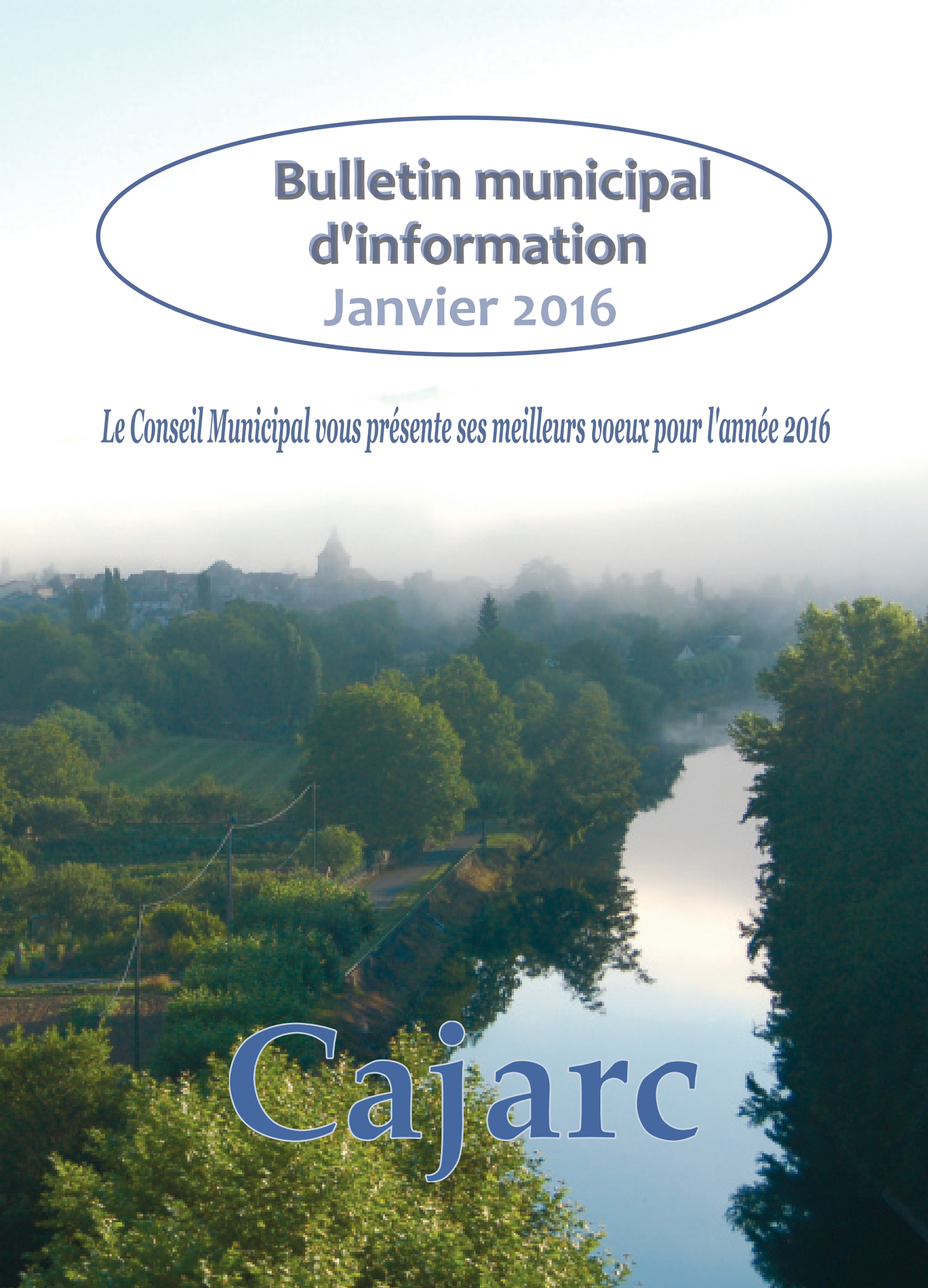
Bulletin municipal d'information

Janvier 2016

Le Conseil Municipal vous présente ses meilleurs voeux pour l'année 2016



Cajarc



Le mot du Maire

C'est toujours avec un grand plaisir que je tiens à vous souhaiter une bonne et heureuse année, une année d'épanouissement dans votre vie personnelle, professionnelle, associative, culturelle ou sportive.

Mais c'est aussi pour moi l'occasion de remercier tous les acteurs économiques de notre village pour leur engagement en faveur de notre commune et de ses habitants.

Le dynamisme d'une ville se mesure également à la vitalité de ses associations. Par la diversité des activités proposées la vie associative dans notre village se révèle d'une grande richesse.

Je veux donc remercier plus particulièrement les bénévoles, les présidents et les membres des bureaux associatifs mais aussi tous les commerçants, agriculteurs, professions libérales et artisans. Tous contribuent à faire vivre notre village tout au long de l'année.
Je souhaite chaleureusement la bienvenue aux nouveaux habitants et commerçants, particulièrement nombreux cette année à avoir rejoint notre commune. Je suis certain qu'ils trouveront à Cajarc le plaisir de vivre et d'exercer leurs activités dans un village paisible où la qualité de la vie prend aujourd'hui tout son sens.
Si nous devons être optimistes pour l'avenir, il nous faut aussi être très réalistes quant à la situation économique et sociale de notre pays. Les difficultés sont importantes pour tout le monde y compris pour les collectivités territoriales. Les baisses des dotations de l'Etat impactent fortement les finances communales et imposent une gestion toujours plus rigoureuse de nos dépenses de fonctionnement.

Aujourd'hui seul le Grand Figeac, dans le domaine des compétences qui lui ont été transférées, est en capacité de prendre en charge nos projets (nouvelle école de musique, micro-crêche, projets touristiques….)

Face à une situation fragilisée, une complémentarité entre tous les acteurs économiques et sociaux du village, qu'ils soient institutionnels ou associatifs, s'avère indispensable.

J'adresse tous mes remerciements au personnel communal dans son ensemble et aux agents de l'EHPAD pour la qualité de leur travail et leur remarquable conscience professionnelle.

Je n'oublierai pas d'associer à ces remerciements nos services publics, nos sapeurs pompiers bénévoles et nos gendarmes qui veillent sur notre sécurité tout au long de l'année.

Un grand merci également à mes adjoints et aux membres du conseil municipal pour leur abnégation et leur attachement au service de la commune.
A toutes et à tous, bonne et heureuse année 2016.

Bien cordialement,
Jacques Borzo



URBANISME - TRAVAUX- VOIRIE

Un nouveau quartier est né.

Le quartier de l'Hermies est en voie d'achèvement. Le front de la rue des écoles est totalement construit donnant ainsi à ce quartier le caractère urbain attendu. Le ton est donné, le bâtiment qui paraissait isolé et anachronique il y a 2 ans participe désormais à l'image du quartier tel qu'il avait été imaginé par Guillaume Laizé, son concepteur.
Un compromis de vente a été signé pour 4 lots et le dernier lot disponible fait l'objet d'une option d'achat .
Les logements s'insèrent naturellement entre commerce et professions libérales, pour donner vie à ce quartier.

Service urbanisme du Grand-Figeac
Maison des Services Publics Intercommunaux
1 avenue Georges Clemenceau
46100 FIGEAC

Du ***lundi au vendredi de 13h30 à 17h30***

Ou les contacter par téléphone au : ***05.65.11.47.60***
ou sur :
http://www.grand-figeac.fr/formulaire_urbanisme.html



Les réalisations.

Les chantiers ont jalonné l'année 2015 et participent à l'amélioration de notre cadre de vie. Plus ou moins visibles, les réalisations se sont succédées :
- l'agrandissement du parking de la salle des fêtes,
- la réfection des trottoirs du Tour de Ville entre la Place du Foirail et le Monument aux morts,
- la réfection en cours des réseaux d'adduction d'eau potable et d'assainissement au faubourg, qui marquent avec les travaux déjà réalisés sur l'Avenue Fr. Mitterrand, le lancement d'un important programme d'amélioration de nos réseaux.

Urbanisme.

Depuis le 1er juillet 2015, les demandes d'autorisation d'urbanisme ne sont plus instruites par la DDT (Direction Départementale des Territoires) mais par le service urbanisme créé par le Grand-Figeac.
Si les services de la mairie continuent à vous apporter toute l'assistance nécessaire pour constituer votre dossier vous pouvez également rencontrer les agents du Grand-Figeac qui instruisent votre demande d'autorisation.

Jean-Pierre GINESTET, délégué en charge de l'urbanisme, de la voirie et des travaux.



Gamm vert
le goût du jardin

Jardinage, Bricolage
Ménager
Vêtements, Chaussants
Alimentation animale
Articles de pêche
Produits du terroir

CAJARC
05 65 40 66 42

Sylvie RESONGLES
Karine ESCROZAILLES

MATERIEL MEDICAL
Vente et location
Installation à domicile
Incontinence
Orthopédie

16 Place du Foirail - 46160 CAJARC
Tel. 05 65 40 65 15 - Fax. 05 65 40 63 65

DEVELOPPEMENT DURABLE

Opération

« 1 jardin, 1 composteur » !



Le compostage : un moyen simple pour réduire ses déchets !

En plus de réduire vos déchets (vous irez moins souvent à la poubelle et elle sentira moins mauvais), le compostage vous permet d'obtenir un engrais naturel et de qualité pour le jardin. C'est donc une alternative saine aux fertilisants chimiques qui polluent l'eau et le sol.

Si vous disposez d'un jardin ou si vous avez un espace vert partagé, il est possible d'y installer un composteur. Vous pourrez alors y déposer vos déchets de cuisine (épluchures de fruits et légumes, marc de café, etc.) auxquels vous ajouterez à part égale des déchets du jardin (petits branchages, feuilles mortes, etc.). En équilibrant les apports, vous favoriserez le bon fonctionnement du composteur.

Une opération pour faciliter et encourager la pratique du compostage

Si vous voulez vous aussi vous lancer dans le compostage, vous pouvez profiter de l'opération « 1 jardin, 1 composteur » mise en place par le SYDED du Lot et relayée, sur le territoire de la commune, par Nathalie MASBOU, référente environnement et espaces verts.

Vous pouvez ainsi acheter un kit de compostage individuel pour 20€ TTC et bénéficier d'une livraison sur la commune.
Le kit proposé comprend :
- 1 composteur de 320L,
- 2 seaux de 50L (pour trier vos emballages recyclables et le verre par exemple),
- 1 bio-seau de 10L pour collecter vos épluchures de cuisine,
- 1 guide d'utilisation.

Comment faire ?

La mairie et la déchèterie disposent de "bon de commande" (à télécharger également sur le site du SYDED) qu'il vous suffit de compléter et restituer - sous enveloppe - accompagné du règlement (UNIQUEMENT chèque à l'ordre du trésor public) dans l'un de ces deux points.

La livraison sera assurée lorsque 10 kits min. seront commandés. Parlez-en autour de vous !

Nathalie MASBOU prendra alors contact avec vous pour vous remettre votre composteur sur un point de la commune. A cette occasion, une personne du SYDED vous informera sur l'utilisation du kit et la pratique du compostage.

Alors, à vos marques, prêts…. compostez !

Petits conseils pour le jardin

Mettez au repos votre jardin sous un manteau (5 à 10 cm) de compost que vous pouvez vous procurer à la déchèterie de Cajarc (également à celle de Nayrac-Figeac). Les vers de terre ainsi que de nombreux autres insectes utiles l'incorporeront tranquillement à la terre, elle en sera plus aérée pour vos futures plantations.
Vous pouvez également protéger du froid les racines de vos arbres et arbustes tout en limitant la poussée d'herbes indésirables au printemps. Evitez de le faire sur un sol gelé pour ne pas "emprisonner" le froid !
⚠ Cela ne dispense pas d'amender sa terre (avec du fumier par ex.) au printemps.

Nathalie Masbou.
Espaces verts et environnement.

Eco-défi des artisans du Parc : les artisans du Parc naturel régional des causses du Quercy s'engagent en faveur de l'environnement.

L'opération « Eco-défis des artisans » a été lancée en 2012, suite à la volonté du Parc naturel régional d'inciter les artisans de son territoire à limiter leur impact environnemental. Le principe est simple, il s'agit de valoriser des entreprises volontaires qui s'engagent pour le développement durable, à travers l'obtention d'un label.
Ce label a été créé en 2008 par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Val de Marne, aujourd'hui c'est une marque déposée.
La règle du jeu est de réaliser un minimum de trois défis (dont un nouveau) choisi parmi une liste de 27 défis répartis en 7 thématiques. (Voir tableau ci-contre)
Notons que le partenariat Chambre de Métiers/Parc naturel régional des Causses du Quercy permet de renforcer

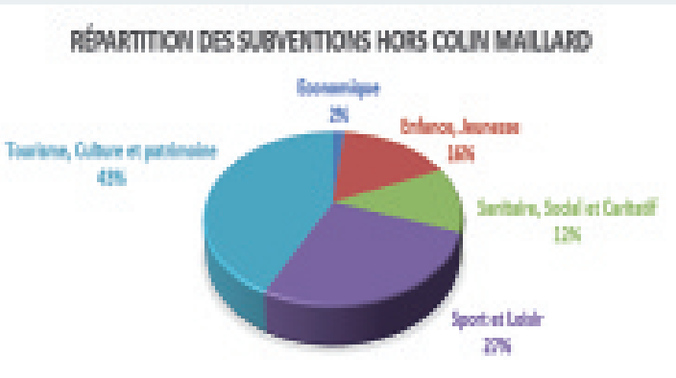
	Valorisation/ Réduction des déchets		Produit
	Gestion des déchets		Transport
	Eau & Fluides		Patrimoine naturel et culturel
	Energie		

les actions en faveur des artisans et de favoriser l'émergence de projets novateurs en faveur de l'environnement sur le territoire du Parc.
52 entreprises artisanales ayant réalisé des actions concrètes en faveur de l'environnement ont déjà reçu leur diplôme de labellisation. ***A Cajarc, Serge Ortalo, artisan en entretien d'espaces verts, est labellisé.***

Pour en savoir plus
contactez le Parc 05 65 24 20 50 ou
la Chambre de Métiers 05 65 35 13

ASSOCIATIONS

Cette année encore, le dynamisme des bénévoles des 68 associations en activité à Cajarc est remarquable. Remercions également les commerçants pour leur soutien important et régulier.
De son côté, la mairie a alloué 21 103 € de subventions (hors Colin Maillard) dont 1 000 € pour le remplacement partiel des tatamis du club de judo ; ce, malgré des moyens en diminution.





Les élus souhaitent continuer à aider les associations. Toutefois, les contraintes financières obligent à une gestion responsable qui ne permettra pas d'assumer le même niveau d'aide financière.
Dans cette optique, ***les demandes de subvention feront l'objet d'un examen attentif***. ***Elles devront parvenir à la mairie le 31/01/2016 au plus tard*** et se faire ***via le formulaire*** élaboré par les services de l'État (***Cerfa n°12156*04***) disponible en mairie ou sur le site « service public » à l'adresse suivante :
https://www.service-public.fr/associations/vosdroits/R1271

Il est important de noter que tout dossier incomplet ne sera pas étudié.

En sus de cette aide financière, la mairie apporte une aide matérielle importante. Cette aide peut être logistique (ex : photocopies, agents & matériels communaux) ou consister à mettre à disposition des locaux aux associations. À ce sujet, il est important de rappeler à chacun de ***veiller à bien fermer portes et fenêtres et éteindre les lumières avant de quitter les bâtiments.*** Cela doit être un réflexe.

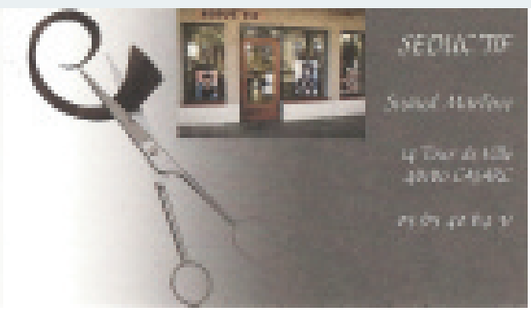
Le 12/11/2015, le conseil municipal a voté un règlement d'utilisation des bâtiments communaux (disponible sur le site internet de la commune). Chaque bénéficiaire disposera désormais d'une convention clarifiant les droits et obligations de chacun tant au regard de l'utilisation qu'en matière de responsabilité juridique (assurance).

Enfin, soucieux de concilier développement de l'activité économique et maintien d'un cadre de vie agréable, la mairie et l'association UCA « Union des Commerçants et Artisans » ont convenu de critères d'embellissement des terrasses et cafés conformes à l'aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine (AVAP). Ces échanges ont été finalisés par la signature d'une charte disponible également sur le site internet de la commune.

Géraldine COMBA, adjointe en charge des Associations







CULTURE

PROJET ECOLE DE MUSIQUE

Depuis longtemps nous réclamions, à la Communauté de Communes, une école de musique en capacité d'accueillir dans les meilleures conditions possible les 230 élèves inscrits régulièrement depuis 18 ans.

Notre demande a été acceptée et une nouvelle école sera construite à l'horizon 2017/2018 dans l'ancien « magasin des tabacs » (450 m2) Place de la gare. La réhabilitation totale du bâtiment (accessibilité et traitement acoustique) permettra d'accueillir : 1 grande salle de répétition, 7 salles de cours individuels et/ou collectifs, 1 bureau, 1 salle pour les professeurs et des locaux techniques.

Les bateaux du club d'aviron, actuellement entreposés dans ce bâtiment, seront transférés dans un hangar, au bord du Lot, spécialement construit à cet effet. Le coût de la construction sera entièrement pris en charge par le club d'aviron.

" la BD prend l'air "

La 18ème édition du festival de la BD (Bande Dessinée " de Cajarc a fermé ses portes et l'heure des bilans précède le lancement de la 19ème édition.

Le succès est incontestable car c'est quelques 1 200 visiteurs qui se sont pressés devant les auteurs, les expositions, les stands et les animations qui étaient inscrits au programme.

" ***la BD prend l'air*** " s'ouvre sur Cajarc, et s'est exposé sur plusieurs sites entre la Maison des Arts Georges Pompidou, l'Office de Tourisme, l'hôtel " La Ségalière ", le 1 rue Centrale.

" ***la BD prend l'air*** " multiplie les partenariats en proposant des expositions élaborées avec la "Maison des Arts Georges Pompidou ", le CEIIS, le Club BD du lycée Champollion de Figeac, la compagnie " Le Théatrophone " de Montauban.

Encore une belle réussite et le programme 2016 qui est déjà bien avancé laisse présager une future édition belle et riche en auteurs de talent.

Crédit Photo JPG - "La BD prend l'air " 2015



Eté 2015, un festival Africajarc réussi !

La 17ème édition du festival Africajarc a une nouvelle fois proposé un large choix d'animations, de rencontres et de spectacles autour des cultures d'Afrique, avec une nouveauté cette année : l'ouverture d'un espace enfants.

Les festivaliers sont venus nombreux découvrir et apprécier une programmation variée et de qualité.

Les commerçants partenaires sont satisfaits de la fréquentation de Cajarc à cette occasion.

Les soirées concerts ont chiffré 4000 entrées payantes et permettent de clôre un budget bénéficiaire.

Vous pouvez suivre Africajarc tout au long de l'année dans sa programmation des Escales : théâtre de marionnettes, soirée carnaval, musique et cinéma.

Le prochain festival se déroulera les 21, 22, 23 et 24 juillet 2016

AFRICAJARC
FESTIVAL AFRICAIN - Cajarc (Lot)

Association AFRICAJARC
tel 05 65 40 29 86
www.africajarc.com



L'ALLEE DES VIGNES
Bistro - Gastro - Vino - Expo
32 Boulevard du Tour de Ville
46160 Cajarc
05.65.11.61.87

FINANCES

Au cours de la réunion publique du 14 septembre 2015, nous avons expliqué les contraintes importantes pesant sur le ***budget principal***.

Deux faits supplémentaires et imprévus ont impacté négativement notre budget au cours du second semestre.

D'une part :

- 3 longs arrêts maladie au sein du Service Technique, compensés par l'embauche de remplaçants, ont généré une augmentation des charges de personnel non prévisible,
- la tempête du 31 août a entraîné une charge importante de travaux supplémentaires urgents.

Nous avons dû compléter nos équipes en faisant appel aux agents de la Communauté ; la rétribution au Grand Figeac en sera donc augmentée.

D'autre part : malgré les efforts entrepris, nous avons de grandes difficultés pour recouvrer certaines créances telles que les factures d'ordures ménagères,d'eau, d'assainissement, du domaine public et de cantine car certaines familles sont en situation économique difficile.
Le budget communal devra supporter ces défaillances.
Le principal investissement 2015 aura été la rénovation des huisseries et l'installation d'une VMC à l'école maternelle pour environ 100 000€ subventionnée par l'Etat à hauteur de 40%. A noter : les investissements réalisés aux écoles sont à la seule charge de Cajarc contrairement aux charges de fonctionnement qui sont réparties entre les communes au prorata du nombre d'enfants.

A ce jour nous ne connaissons pas officiellement le montant des dotations de l'Etat pour 2016. Cependant les informations transmises par nos élus nationaux, annoncent une diminution qui serait de l'ordre de 12%.

En ce qui concerne le ***budget eau***, des travaux importants vont être entrepris sur les 3 prochains exercices. Pour ne pas pénaliser les futurs budgets, le prix de l'eau a donc été augmenté.
Pour une consommation moyenne de 120 m3 l'augmentation annuelle sera de 5€, ce qui génèrera une recette supplémentaire de 2800 € pour la commune.

En ce qui concerne le ***budget assainissement***, dont l'équilibre financier est plus délicat, l'augmentation 2016 sera de 9 € pour une consommation moyenne de 120 m ; ce qui génèrera une recette supplémentaire de 3300 € pour la commune.

Un règlement collectif d'assainissement a été récemment voté. Il clarifie les règles de raccordement et instaure un tarif pour certaines opérations. Ce règlement est consultable sur le site internet de la mairie ***www.cajarc.fr*** dans l'onglet ***"Environnement "***

En résumé, il est de plus en plus évident que Cajarc, comme de nombreuses communes, aura de moins en moins les moyens d'accompagner les projets et les associations. Pour rester dynamiques nous devrons être plus solidaires et participatifs !

Jacques VIRATELLE
adjoint en charge des finances

En vue du développement de son nouveau site WEB la mairie cherche, pour étoffer sa base de données, des photos tous sujets - village - petit patrimoine - sports - festivités - brocantes - marchés... etc, ***EXCLUSIVEMENT*** sous ***format informatique*** (JPG ou GIF) ***en haute définition*** (min.1 Mo). Celles et ceux d'entre vous qui possèdent ce type de photos et acceptent d'abandonner leur droit à l'image au profit de la mairie peuvent faire parvenir leurs documents sur CD Rom ou clé USB en mairie à l'attention d'Aurélie Martin ou encore par mail à : ammairiecajarc@orange.fr. D'avance merci.





LOGEMENT

Le ***Conseil Communautaire du Grand Figeac***, sur proposition de la Commission Habitat, a décidé la poursuite de son action en faveur de la rénovation de l'habitat ancien. Un diagnostic a été établi par le PACT Habitat pour les 3 ans à venir afin de déterminer :

Le périmètre de l'opération.
Un ***P.I.G.***(programme d'intérêt général) sera mis en place sur les 80 communes de la Communauté du Grand Figeac. Ce programme sera commun avec le Haut Ségala. Une convention d'animation sera signée entre l'Etat, l'Anah (Agence Nationale d'amélioration de l'habitat), la Région, le Département, le Grand Figeac et le Haut Ségala.

Les objectifs.
Il s'agit de projets de travaux lourds pour réhabiliter un logement indigne ou très dégradé, pour la sécurité et la salubrité de l'habitat, pour l'autonomie de la personne, pour des travaux d'économie d'énergie.

Les moyens mis en œuvre.
Il est prévu de rénover 606 logements dans le Lot (dont 75 dans le Haut Ségala) et 78 dans l'Aveyron.
Pour les propriétaires bailleurs, 72 logements dans le Lot (dont 12 dans le Haut Ségala) et 12 logements en Aveyron seront rénovés.

Ce P.I.G. devrait être couplé avec une O.P.A.H. (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat) pour les communes pôle d'équilibre : Figeac/Capdenac, Bagnac-sur Célé, Cajarc, Assier, Livernon, Lacapelle-Marival, Aynac.

Les Maires de ces communes seront sollicités courant janvier pour déterminer leur intérêt.

Mathilde Costedoat, chargée de mission habitat sera l'animatrice du programme pour Cajarc.
Elle sera présente à la mairie, le matin, tous les 4e jeudis du mois.

Sa première permanence aura lieu le 27 janvier 2016.
N'hésitez pas à la rencontrer pour lui présenter votre projet de rénovation.

A Cajarc, ces 2 dernières années, 6 dossiers ont été retenus pour un montant TTC de travaux de 135 336 € dont 79 421 € ont été versés par les organismes soit 59 % d'aide.

Catherine BARIVIERA, conseillère, déléguée au sein de la Commission Habitat - Transports - Services du Grand Figeac.

L'AGENCE DEPARTEMENTALE D'INFORMATION SUR LE LOGEMENT DU LOT (A.D.I.L.)

Mission

L'ADIL, Association Départementale pour l'Information sur le Logement du Lot, a pour mission d'assurer un conseil neutre, gratuit et complet en matière juridique, fiscale et financière sur toutes les questions relatives au logement.

L'ADIL du Lot a été créée en 1978, c'est une association indépendante, à but non lucratif. Elle est agréée par l'Agence Nationale pour l'Information sur le Logement et conventionnée par le Ministère en charge du logement.

Qui peut consulter l'ADIL ?

L'ADIL s'adresse à tout consultant qui souhaite une information en matière de logement qu'il soit propriétaire bailleur, locataire, accédant à la propriété, propriétaire occupant, occupant à titre gratuit, professionnel, bailleur social, collectivité locale, …
Proche des habitants, l'ADIL répond concrètement aux questions financières, juridiques, et fiscales pour acheter, construire, vendre, améliorer, louer un logement :

* plans de financement
* contrats avec les professionnels
* dispositifs d'accès au droit
* rapports locatifs
* impôts et fiscalité de l'immobilier
* autorisations de construire, qualité de l'habitat
* informations sur les marchés locaux de l'habitat …

Au service des acteurs de l'habitat

Pour ses partenaires, l'ADIL est un lieu privilégié d'observation :

* du comportement des usagers
* de la demande en matière de logement
* de la mise en œuvre des politiques publiques

Ce que l'ADIL ne fait pas

Les ADIL n'assurent aucune fonction commerciale ou de négociation. Elles ne remplissent pas la mission de défense du consommateur : si elles renseignent les particuliers sur des points précis du droit de la construction et de l'urbanisme, elles restent en dehors de tout acte contentieux ; leur rôle s'arrête, en ce domaine, à orienter le public vers les organismes spécialisés.
Elles n'assurent pas de fonction opérationnelle : constitution de dossiers, établissement de devis, gestion de fonds d'aide, assistance technique, recherche de financements, diagnostic thermique ; en ce domaine également, les A.D.I.L. orientent le public vers les organismes spécialisés.

Contacter votre A.D.I.L.
au 05 65 35 25 41 à Cahors,
lors de la permanence, sur RDV,
le 3ème jeudi du mois de 14 h à 16 h
à la mairie de Cajarc
ou lors de l'une de ses
14 permanences dans le département.

http://www.adil46.org/

TOURISME

La saison 2015 est un bon cru pour l'Office de Tourisme du Pays de Figeac, avec globalement, des chiffres de fréquentation des bureaux d'accueil stables par rapport à 2014. 46613 actes d'accueil ont été réalisés entre mai et octobre 2015, nous en étions à 45420 l'an passé pour la même période.
43053 personnes ont franchi le seuil de l'Office de Tourisme à Cajarc cette année, pour 46613 en 2014, soit une légère baisse compensée par la nette augmentation du nombre d'actes d'accueil qui passent de 6732 à 7248.
Outre le binôme habituel de Josy et Stéphanie pour assurer toute la saison, un renfort a été recruté pour la très haute saison en la personne de Cathy.
Il faut rappeler enfin que l'amplitude d'ouverture a été revue à la baisse en avril et en octobre, en raison des contraintes budgétaires.

Que retenir de cette saison?
- un bilan globalement positif avec une saison plutôt portée sur la clientèle française; mais sa consommation reste modérée.
- Des lieux de visite et des prestataires d'activité qui ont, à nouveau, bénéficié d'une clientèle de proximité présente en nombre en début de saison
- Des retombées médiatiques qui ont eu une influence positive sur les résultats économiques
- l'impact de la météo avec une longue période caniculaire en juillet qui a freiné la mobilité des visiteurs.

La demande d'activité gratuite est toujours prépondérante (lieux de baignade dans les rivières très attendus). Les marchés ont toujours autant de succès, ainsi que les balades et petites randonnées.
On note une forte progression de l'utilisation des outils numériques surtout du côté des pélerins.

Les comportements évoluent : beaucoup de demande de systèmes de co-voiturage, baisse de demande de réservation chez les loueurs de meublés ; forte sensibilisation à l'entretien des villes set villages.

La beauté des villages, la diversité de l'offre, la qualité de l'accueil sur tout le territoire sont des atouts forts appréciés.

Les pots d'accueil à Cajarc sont un moment d'échanges privilégiés entre touristes et gens du Pays.
Ensemble, Office de Tourisme du Grand Figeac, Domaine des Cazelles, Mairie, association des commerçants et associations locales (Africajarc, Safraniers) offrent un apéritif à l'image de notre terroir tout en rappelant la diversité des choses à faire pendant les vacances...

Les ateliers pour les enfants (en partenariats avec la Maison des Arts Georges Pompidou, Africajarc...) ont été un succès et la visite nocturne aux flambeaux emmenée par Didier Buffarot a ravi plus de 70 personnes !

Merci à tous de votre mobilisation pour que la prochaine saison soit réussie

Nadine DARSON
Directrice de l'Office de Tourisme du Pays de Figeac.



BANQUE ET ASSURANCES

Le bon sens a de l'avenir

AGENCE DE CAJARC

Tél : 05.65.11.05.16.
Fax : 05.65.11.67.21.

Fromage de Chèvre Fermier BIO
Au Lait Cru
Ferme de la Hulotte
MARTIGNE - 46160 CAJARC - Tél. 05 65 40 69 78

BOUCHERIE
CHARCUTERIE
Plats cuisinés
Conserves
Escrozailles
Philippe

Agenda des collectes de sang pour 2016 Salle des fêtes		
	Le lundi 7 mars	de 14 h à 19 h
	Le lundi 30 mai	de 14 h à 19 h
	Le vendredi 19 aout	de 14 h à 19 h
	Le lundi 17 octobre	de 14 h à 19 h

NOS JOIES ET NOS PEINES

MARIAGES

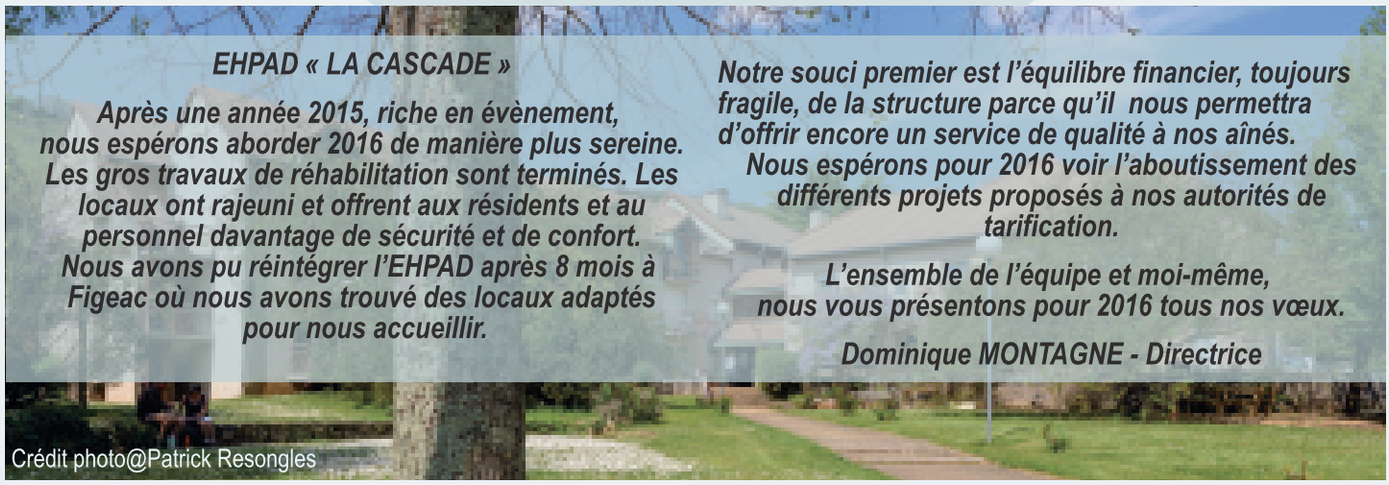
ESCARRIE Julien et BOTANES Marifil - le 30 mai
GORLIER Matthieu et GAIME Florence - le 04 juillet
ROUCH Dominique et TREILLES Christelle - le 11 juillet
BOUCHARDON Michaël et CADORET Nathalie - le 22 août
PAPILLON Kévin et SOTHIER Coline - le 22 août
DAGHLIS Zidan et ALNAJI Nahil - le 07 septembre

NAISSANCES

REIS Timéo - le 23 janvier
KNAPP André, Fabian - le 06 février
NUNNINGER Mathilde - le 11 avril
YU TE KUN Thiméo, Jean-Pierre - le 4 mai
BOIS Constance - le 16 juin
PAGANESSI Alexis - le 20 juin
HALIDI Victorine, Rachel - le 24 septembre
LAPERGUE Antonin, Damien, Laurent - le 03 novembre
ESCARRIE Sehranna - le 05 novembre
ANDRIAVOLOLONA Azhya, Lana - le 06 décembre

DECES

MORIZOT Serge, Pierre - le 15 janvier
REIS Amandio - le 16 janvier
MAZOYER dit MAZURIER Roger - le 10 février
RICARD Laure - le 15 février
CASSAYRE Geneviève - le 03 mars
PINTO Antonio - le 17 mars
GHEZZAZ Amar - le 25 mars
LAFFERAYRIE Philippe - 06 avril
CUSSET Marie-Félicie - le 11 mai
DECOUVOUX Marc - le 20 mai
MORZADEC Suzanne - 07 juillet
ANGHENE Liliana - le 07 juillet
ROUMEGOUX Léon - le 13 juillet
YU TE KUN Lucas - le 12 août
PRADINES Georgette - le 06 septembre
LORTSCH Alice - le 26 septembre
SANSOU Clovis - le 07 octobre
LESTOQUOY Dominique - le 22 octobre
OUARMIN Pierre - le 24 octobre



EHPAD « LA CASCADE »

Après une année 2015, riche en évènement, nous espérons aborder 2016 de manière plus sereine. Les gros travaux de réhabilitation sont terminés. Les locaux ont rajeuni et offrent aux résidents et au personnel davantage de sécurité et de confort. Nous avons pu réintégrer l'EHPAD après 8 mois à Figeac où nous avons trouvé des locaux adaptés pour nous accueillir.

Notre souci premier est l'équilibre financier, toujours fragile, de la structure parce qu'il nous permettra d'offrir encore un service de qualité à nos aînés. Nous espérons pour 2016 voir l'aboutissement des différents projets proposés à nos autorités de tarification.

L'ensemble de l'équipe et moi-même, nous vous présentons pour 2016 tous nos vœux.

Dominique MONTAGNE - Directrice

Crédit photo@Patrick Resongles

FAITES STERILISER VOTRE CHAT !



Les refuges débordent de chats abandonnés qui attendent désespérément leur tour pour être adoptés.

Un couple de chats non stérilisés peut donner naissance à 10 chatons la 1iere année, qui pourront à leur tour donner naissance à plus de 100 chatons l'année suivante !

Pour limiter la prolifération féline, la misère, les maltraitances et les euthanasies inutiles, Faites stériliser votre chat !

Nous vous rapellons qu'il existe des arrêtés en vigueur, consultables en mairie, concernant la ***divagation des chiens*** et les ***excréments sur les trottoirs***. Des "sacs à crottes" se trouvent à votre disposition à plusieurs endroits du Tour de Ville. Ayez le geste citoyen de vous munir de l'un de ces sacs lors de la balade que vous faites en compagnie de votre animal.

Il n'est agréable pour aucun d'entre nous de "poser le pied dedans". Nos trottoirs ne sont pas des "crottoirs"!!! Merci.



Vos élus dans l'intercommunalité

Bureau du Grand Figeac
Jacques Borzo

Conseil communautaire
Jacques BORZO
Jean-Pierre GINESTET
Cécile DUBOIS
Roger PELIGRY

Commission Economie
Jacques BORZO

Commission Tourisme, Commerce, Artisanat
Jacques BORZO

Commission Aménagement de l'espace, Urbanisme et TIC
Jean-Pierre GINESTET

Commission Habitat, Transport, Services
Catherine BARIVIERA

Commission Développement durable
Nathalie MASBOU

Commission Voirie, Eclairage public
Jean-Pierre GINESTET

Commission Enfance, Jeunesse
Géraldine COMBA
Marina PEGOURIE
Roger PELIGRY

Commission Sports
François MARTINEZ

Syndicat mixte de la Maison de la Formation
Arnaud MAGNE

C.I.A.S Grand Figeac
Cécile DUBOIS

Office du Tourisme Pays de Figeac
Jacques BORZO

Office Intercommunal des Sports
Géraldine COMBA
Corinne POUGET

Parc Naturel Régional des Causses du Quercy
Jacques BORZO Vice-président en charge de l'environnement et des énergies renouvelables
Jean-Pierre GINESTET
Commission Amenagement et Urbanisme

Bilan de l'activité 2015 chez nos SAPEURS POMPIERS

Pour ce qui est de ***l'activité opérationnelle de 2015*** nous sommes intervenus, à ce jour, à ***260 reprises*** ce qui représente une ***très forte progression de 30 %*** en comparaison des années précédentes. Celle-ci s'explique :
- par les conditions météorologiques de cet été qui ont engendré plusieurs sorties pour feux de végétation,
- par l'événement climatique de la nuit du 31 aout qui a occasionné une quinzaine d'interventions et a mobilisé toute la nuit près de 20 SP.

Il faut aussi noter une progression de 15 % de notre activité concernant le secours à personne.

Ces ***260 interventions*** sont réparties en :
192 Secours à la personne (soit 1 tous les 2 j)
19 Feux urbains ***- 17*** Feux de forêt ***- 32*** Interventions diverses

Toute cette activité représente ***1800 h*** en intervention, ***22 000 heures*** d'astreinte pour assurer la continuité du service, toutes les nuits, les week-ends et les jours fériés.

Pour faire fonctionner cette équipe, le C.I.S. (Centre d'Interventions et de Secours) de Cajarc est aujourd'hui composé de ***41 SPV*** (sapeur pompier volontaire), dont ***5 personnels du service de santé*** : 2 infirmiers et 3 médecins. Pour ce qui est du ***recrutement en 2015***, nous accueillons ***Alexis Grimeaud***, jeune étudiant cajarcois.

A ce jour, nous avons réussi à répondre à toutes les sollicitations, mais cet équilibre est toutefois fragile. Toute personne susceptible de vouloir contribuer au bon fonctionnement de notre service public de secours, ayant de la disponibilité - même occasionnelle - en semaine, pendant les heures ouvrables, sera la bienvenue.

Une profonde mutation de nos Services Publics se profile, des réorganisations vont donner lieu à des transferts de compétences, et bien évidemment à des transferts de personnels…

L'agent communal polyvalent qui, aujourd'hui, est le pilier du bon fonctionnement de notre caserne la semaine, en journée, lorsque beaucoup de pompiers ne peuvent quitter leur travail, sera demain amené à travailler sur un territoire plus étendu et, de ce fait, cette nouvelle situation diminuera sa disponibilité et sa proximité. Si ces paramètres ne sont pas pris en compte dès aujourd'hui les répercussions pour la qualité du service dont j'ai la responsabilité risque d'avoir des conséquences notamment sur notre capacité à intervenir sur les tranches horaires de 7 h à 18 h qui sera très fortement dégradée, obligeant les secours à venir de plus loin.

Je tiens à redire, une fois encore, mon attachement à cette équipe formidable qui fait preuve de beaucoup de qualités humaines et de professionnalisme. C'est avec beaucoup de plaisir que toute l'équipe des Sapeurs Pompiers a accueilli dans les locaux du Centre d'Incendie et de Secours de Cajarc de nombreuses personnes venues apporter leur témoignage de reconnaissance lors de la traditionnelle cérémonie de la Sainte Barbe, montrant ainsi l'attachement de la population à son service de secours public de proximité.

Capitaine Patrick Forte
Chef du Centre d'Incendie et de Secours de Cajarc



Exercice plan NOVI (nombreuses victimes) à VERS - @François GOMEZ - Les Pompiers du Lot

Le personnel communal à votre service

Services administratifs

Secrétariat Général - Finances
Maryse BURG
Secrétariat services techniques - Informatique - Passeports
Aurélie MARTIN
Accueil - Urbanisme - Etat-civil - Secrétariat - Passeports
Sylvie QUINTERNET
Comptabilité - Elections - Accueil
Caroline SAINT- MARTY

Services techniques

Responsable services techniques - travaux et bâtiments
Patrick FORTE
Gestion des salles - festivités - associations
Olivier AINS
Entretien gîte d'étape
Minata APETOGBO
Entretien voirie
Pascal BUZENAC
Régie gîte d'étape - foires et marchés
Philippe DEBAS
Chef d'équipe service travaux
Claude DOUCET
Espaces verts - fleurissement - voirie
Bernard GHILARDI
Entretien station d'épuration - voirie
Entretien bâtiments - camping - piscine
Laurent MIGNOT

Personnel technique des écoles

ATSEM - Garderie
Martine AUSSET, Marie-Joëlle LOUIS,
Agnès SOUNILLAC

Entretien locaux scolaires et surveillance de la cantine
Minata APETOGBO, Micheline BENEVENT,
Véronique PONS, Claudine RESTA, Mélissa SIMON

Entretien des locaux et aide à la préparaton des repas au collège
Patricia GIBBE

MAIRIE de CAJARC - 40 bd du Tour de Ville - 46160 Cajarc

Tél : 05 65 40 65 20 - Fax : 05 65 40 39 05
Mél : accueil@cajarc.fr - Site Internet : www.cajarc.fr

Ouverte au public du lundi au vendredi
de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h

Bulletin municipal d'information Janvier 2016
Editeur resp. J.Borzo Maire - Conception C.Dubois
Imprimé par : Imprimerie Delort à Castanet-Tolosan

Les Services Publics et de Santé

ADIL (Asso. Départementale d'Information sur le Logement)
Sur RDV en mairie de 14 h à 16 h les jeudi 22/01- 19/02 - 19/03.
Contactez le secrétariat de l'ADIL - 05 65 35 25 41

ADMR Les Gariottes Portage de repas
Rue des Ecoles - 05 65 40 69 01 - port : 06 23 41 27 39

Assistantes maternelles agrées
Nicole DANCKAERT 8 Av. Marius Couyba - 05 65 33 76 05
Patricia VAN AUDENAERDE 36 Tour de Ville - 05 65 34 39 94

Assistantes sociales
UNIQUEMENT sur rendez-vous au 05 65 53 48 00
Le mardi de 10 h 30 à 12 h. centre médico-social
Maison des Services 24 Pl. du Foirail - 05 65 40 77 24

Association des paralysés de France
Ludovic CANCE - 05 65 40 64 93

Croix Rouge
Vestiboutique : ouverte à toutes et à tous,
le mercredi et le vendredi de 9 h à 12 h - Rue des Ecoles

Hypnothérapeuthe
Sophie LAHAYE - sur RDV - 5 Rue Centrale - 07 70 40 92 36

Infirmières
Cabinet PUEL - COSTES - LAHAYE - LEFEVRE - PEGOURIE
FORTE - CANDOTTI 8 Rue des Ecoles - 05 65 50 25 77
Cabinet DIJOUX - GUIBBERT - VALETTE 16 Rue des Ecoles
05 65 50 24 08

Kinésithérapeutes
Cédric LAURENT - Av. G. Pompidou 05 65 40 67 04
David TRAVERSAC - 8 Rue des Ecoles 05 65 40 66 71

Lot Aide à Domicile
Permanences les 3 premiers mardis du mois de 13 h à 16 h
Maison des services 24 Pl. du Foirail - 0 805 69 69 46

Médecins
Isabelle CAUCHETIEZ - 25 Tour de Ville - 05 65 34 37 13
Dominique COUDERC - Naudy - 05 65 40 62 90
Catherine LAPORTE - 31 Av. de la Capelette - 05 65 40 76 54
Erick VAUDIN - 4 Rue des Ecoles - 05 65 40 61 52

Opticien
M.N OUARMIN - 19 Pl. du Foirail - 05 65 38 65 94 - se déplace à domicile

Orthophoniste
Magali De NODREST - 5 Rue Centrale - 05 65 11 25 93

Osthéopathe
Géronime HERVY - 5 Rue Centrale - 06 70 29 02 10

Pharmacie
Pharmacie de Cajarc - Pl. du Foirail - 05 65 40 65 15

Psychologue
Nathalie CARBONNEAUX - 5 Rue Centrale

Secours catholique
Permanence les lundis de 14 h à 16 h et les 2° et 4° mercredis du mois de 10 h à 12 h. Contact d'urgence - 05 65 84 50 54 01

Taxi VSL
MERCADIER 6 Tour de Ville - 05 65 40 67 82 - 06 24 42 72 27

Trésor Public
Les mardis de 9 h 30 à 11 h 30
Maison des Services 24 Pl. du Foirail